

Assemblées annuelles 2019 et 2020

Un vote historique pour la négociation collective de tous les prix du bois de sciage !

Environ une centaine de délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 27 avril dernier en visioconférence pour les exercices financiers 2019 et 2020.

L'assemblée du Plan conjoint

Le rapport d'activité et le rapport financier ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et de la mise en marché du bois pour les années 2019 et 2020. Le volume total commercialisé en 2020 a été de 864 000 mètres cubes solides, une hausse marquée de 17 % par rapport à l'année précédente. L'ensemble des ventes de bois a dépassé 44,4 millions de dollars.

Un bilan de l'avancement de la négociation de nouvelles ententes avec les scieurs a été présenté aux participants et moment historique, les délégués ont voté à plus de 96 % en faveur de la négociation collective de tous les prix du bois de sciage à l'intérieur des conventions de mise en marché avec les acheteurs.

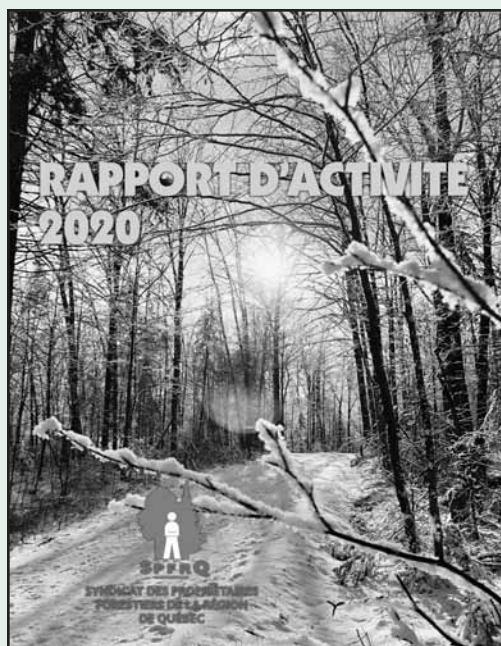
L'assemblée du Syndicat

Les participants n'ont pas eu l'occasion d'entendre les allocutions des invités, M. Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) et M^{me} Jacynthe Gagnon, présidente de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Capitale-Nationale-Côte-Nord, leur message a cependant été publié dans l'InfoForestier (infolettre du SPFRQ) du mois de mai.

« J'ai assisté avec beaucoup d'intérêt à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Je tiens à remercier le syndicat et les producteurs pour cette invitation puisqu'il s'agit d'une occasion privilégiée pour moi de vivre la réalité des producteurs forestiers de cette région.

Je me désole quand même de n'avoir pu rencontrer les producteurs en personne cette année afin de leur tendre la main et discuter plus amplement des enjeux qui nous unissent tous. Néanmoins, je me réjouis de constater que la situation n'a pas empêché les producteurs de réfléchir, échanger et proposer des solutions prometteuses pour l'ensemble des propriétaires forestiers, petits et grands.

De nombreux outils sont mis à la disposition des producteurs et de leurs plans conjoints pour assurer la prévisibilité de la mise en marché, et ce, au bénéfice des producteurs, de l'industrie forestière, des communautés rurales et de l'État. Or, je me dois de souligner le courage des producteurs qui ont rejeté le statu quo et ont convenu collectivement d'une implication plus active de leur syndicat dans la négociation des conditions de mise en marché du bois de sciage. Sachez que



la Fédération des producteurs forestiers du Québec supporte cette décision des producteurs et accompagnera le Syndicat dans ses démarches. »

Pierre-Maurice Gagnon

Producteur et président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec

« J'ai eu le plaisir d'assister à la réflexion, aux discussions et à la décision des délégués sur l'implication de votre organisation dans la négociation des conditions de vente du bois de sciage lors de votre AGA le 27 avril. Je tiens à vous féliciter sur le résultat de ce vote historique. Malgré les défis d'organisation d'une assemblée virtuelle, la rencontre s'est bien déroulée et les débats ont été respectueux, rigoureux et tous ont pu s'exprimer. Je suis remplie de fierté de constater que la force du travail collectif vous permettra de prendre votre juste place dans ces marchés. »

Jacynthe Gagnon

Présidente de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

Par la suite, quatre résolutions ont été adoptées avant de clore la journée. Les titres sont les suivants :

- Pour une meilleure application du principe de la résidualité des forêts du domaine de l'État ;
- Accréditation de nouveaux transporteurs pour les bois à pâte ;
- Pour une diminution du taux de taxation des immeubles forestiers ;
- Pour respecter le droit de propriété en forêt privée.

Une version à télécharger du rapport d'activité 2020 est disponible sur le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca Vous y trouverez également le cahier des résolutions adoptées par les membres.

Finalement, les résultats du sondage auprès des propriétaires forestiers ont aussi été publiés dans l'InfoForestier et la présentation vidéo est toujours disponible sur le site Web du Syndicat.

Conseil d'administration du SPFRQ

Le conseil d'administration du SPFRQ a nommé ses officiers pour l'année 2021. M. Gaétan Boudreault, administrateur du secteur de Charlevoix a été réélu président par ses pairs. MM. Léo Gignac et Michel Côté ont été respectivement réélus premier et deuxième vice-présidents. Le conseil d'administration est heureux d'accueillir un nouvel administrateur pour le secteur de la Rive-Sud de la Capitale, M. Robert Allard. Celui-ci est entré en fonction le 27 avril dernier en remplacement de M. Denis Labonté qui a occupé ce poste au cours des 19 dernières années. Un autre administrateur a quitté ses fonctions après 13 années, M. Jacques Nadeau dans le secteur Mégantic. Le Syndicat est très heureux d'avoir une première administratrice au sein de ses membres puisque c'est M^{me} Karine Morency qui a été élue dans ce secteur. MM. Labonté et Nadeau sont chaleureusement remerciés pour leur implication ainsi que leur excellent travail lors de ces belles années.

Secteurs	Administrateurs
1- Bellechasse – Les Etchemins	M. Michel Côté, 2 ^e vice-président
2- Rive-Sud de la Capitale	M. Robert Allard – Nouvel administrateur
3- Lotbinière	M. Réal Poirier
4- Mégantic	M ^{me} Karine Morency – Nouvelle administratrice
5- L'Érable – Bécancour	M. Simon-Étienne Carbonneau
6- Portneuf	M. Léo Gignac, 1 ^{er} vice-président
7- Rive-Nord de la Capitale	M. Pierre Bertrand
8- Charlevoix	M. Gaétan Boudreault, président
9- Côte-Nord	M. Jean-Marie Bélisle

Contingents 2021 et 2022

Formulaire de demande

Prochaine émission de contingents

Les formulaires de demande de contingents vous seront postés vers le **25 juin 2021** pour les périodes de production de **septembre à décembre 2021** ainsi que la période de **janvier à mars 2022**.

En appelant le secrétariat au 418 872-0770 poste 240, le personnel pourra vous faire parvenir votre formulaire si vous ne le recevez pas lors de l'envoi postal.

Le formulaire de demande de contingent sera également disponible sur le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca. Vous pourrez le télécharger, le remplir et le retourner au secrétariat par la poste ou par courriel au spfrq@quebec.upa.qc.ca.

Il est très important de faire parvenir au Syndicat vos demandes dans les délais requis, avant le 17 juillet 2021 pour les deux prochaines périodes de production.

Le Syndicat ne peut garantir de droit de produire après la date de réception des demandes. De plus, une pénalité de 10 % du prix de vente en cas de livraison de bois sans contingent sera appliquée.

Avis important, les contingents ne se reconduisent pas d'une période à l'autre. Le volume non livré à la fin d'une période doit faire l'objet d'une nouvelle demande.

L'abandon de l'envoi postal, c'est pour bientôt !

Éventuellement, l'envoi postal des formulaires de demande de contingent sera abandonné. C'est environ 600 demandes de contingent qui doivent être saisies manuellement, analysées, imprimées de façon personnalisée, mises en enveloppe et postées.

Pensez à vous procurer une adresse courriel valide et nous la transmettre puisque dans un avenir

rapproché, les demandes de contingents se feront exclusivement par Internet et les réponses seront également acheminées par courrier électronique.

Une fois en place, cette façon de faire devrait permettre plus de souplesse afin de traiter les demandes de contingents et adresser rapidement les réponses. C'est un dossier qui va évoluer au cours des prochains mois.

Il est important de rappeler que le Règlement sur le contingentement du Syndicat vise tous les produits ligneux sauf le bois destiné au sciage et au déroulage. Vous pouvez le consulter sur le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca

Si vous avez des questions, vous êtes invités à communiquer avec M. Martin Bélanger au : 418 872-0770, poste 253 ou par courriel à mbelanger@quebec.upa.qc.ca.

Inscription aux alertes de prix !



Le Syndicat poursuit son virage électronique, la publication des prix dans le journal *L'Information du forestier* se fait seulement à quatre reprises dans l'année. Dans un monde en évolution constante pour ne pas dire en ébullition, les prix des usines de sciage varient beaucoup plus rapidement.

C'est une excellente raison pour consulter le site Web **PrixBois.ca** qui est continuellement mis à jour selon les demandes des acheteurs de bois de sciage.

Vous pouvez consulter les nouvelles listes de prix d'achat sur le site Web en tout temps. Vous pouvez

même vous abonner à des alertes de changement de prix.

Rappel

- Une fois sur le site PrixBois.ca, vous allez sous l'onglet : *Liste de prix*
- Vous choisissez le *Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec*
- Puis vous sélectionnez l'usine qui vous intéresse et vous cliquez : Générer la liste d'impression.

Vous pouvez aussi sur la page d'accueil, vous abonner aux **Alertes de prix**, inscrivez-vous aux et soyez les premiers informés d'un changement de prix !

Marché du sciage

Nouvelle usine dans la MRC de L'Érable



Une nouvelle usine de sciage est en processus de démarrage à Princeville dans la MRC de L'Érable. La scierie **Bois Lib inc.** devrait débuter ses opérations au cours de l'été.

Au tout commencement, cette scierie va transformer du sapin et de l'épinettes de 12 pieds et plus. Le Syndicat vous tiendra informé des développements pour ce nouveau marché.

Affiche

Propriété forestière privée

Les affiches du SPFRQ sont de nouveau disponibles afin que vous puissiez identifier votre propriété forestière. Elles indiquent **Propriété forestière privée, défense de passer** et trois pictogrammes en rouge signalent qu'il n'est pas permis de circuler à pied, avec des véhicules motorisés (VTT et motoneige) et qu'il est interdit de chasser sur cette propriété.



Il est possible de vous en procurer au coût unitaire de 6 \$ (taxes incluses) au bureau du Syndicat au 5185, rue Rideau à Québec. Prenez note que les affiches ne peuvent pas être expédiées par la poste. Passez votre commande au 418 872-0770 poste 240.

(Matériel : coroplast; Format : 24 pouces par 24 pouces; Couleurs : noir et rouge.)

Transport des bois

Augmentation du nombre de transporteurs accrédités

Lors de l'Assemblée générale annuelle des membres du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, une résolution a été adoptée à la majorité par l'assemblée afin d'augmenter le nombre de transporteurs accrédités sur le territoire pour livrer les bois des marchés contingents.

Le Syndicat a reçu quelques demandes d'accréditation qui seront analysées et priorisées en fonc-

tion des différentes problématiques rencontrées sur le terrain relativement au délai de transport des bois.

Vous allez trouver la liste des transporteurs à jour avec leurs coordonnées sur le site Web du Syndicat sous l'onglet : *Mes services/Liste des transporteurs de bois.*

Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez en tout temps contacter le Syndicat avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.

Domtar (Windsor)

- Paper Excellence a fait l'acquisition de Domtar. La direction de Domtar a avisé le Syndicat que cette transaction ne change en rien l'entité commerciale autonome de Domtar Windsor au sein de la famille Paper Excellence. Les achats de fibres vont se poursuivre normalement.
- La production du tremble et du feuillus mélangés doit se faire en multilongueur et la production de 8 pieds pour cette usine doit cesser dans les plus brefs délais afin de respecter l'entente en cours. Veuillez nous contacter pour plus d'informations.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur qu'il est en mesure de transporter en fonction de ses équipements.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour la production de résineux.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Une nouvelle entente est en cours depuis le 1^{er} mai 2021, jusqu'au 31 mars 2023.
- Les livraisons de peupliers ont recommencé selon un horaire réduit pour l'instant.
- Les livraisons de résineux vont reprendre plus tard au cours de la saison estivale.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Les livraisons à cette usine doivent être coordonnées par le Syndicat afin de respecter les programmes de livraison.

Transfobec (La Tuque) – Portneuf seulement

- Les représentants de la compagnie ont signifié au Syndicat qu'ils n'achèteraient pas de bois en 2021 vu l'abondance de copeaux actuellement sur le marché.

Norbord (Chambord) – Charlevoix et Côte-Nord seulement

- Le Syndicat vient de conclure une entente d'un an avec cette usine.
- 12 000 tonnes métriques vertes (TMV) pour les producteurs de Charlevoix.
- 4 500 TMV pour les producteurs de la Côte-Nord.
- Tous les paiements seront effectués en \$/TMV.
- Les producteurs pourront demander des contingents pour ce marché lors du prochain envoi des formulaires de demande de contingents (juin 2021).

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse seulement

- La cour de transfert de Sainte-Justine est fermée, depuis le 4 décembre 2020, et ce, pour une période indéterminée.
- Les livraisons sont dirigées vers Hinckley (Maine). En raison du faible prix offert, peu de bois est livré sur ce marché actuellement.

Bois Carthage – Bellechasse seulement

- Une nouvelle entente est en négociation.
- Cette entente prévoit des livraisons de feuillus mélangés (qualité Sappi) et de feuillus durs à Saint-Zacharie.

Produits forestiers Bob (Saint-Zacharie)

- Suite aux incidents survenus à l'usine de Jay (Maine), les livraisons de résineux de faible dimension pour ce marché sont suspendues. La compagnie n'a pas repris ses achats.

CGFA (Biomasse) – Bellechasse seulement

- Les livraisons vers ce marché doivent reprendre vers la fin du mois de juillet 2021. Il reste 50 % des volumes au contrat à livrer. Ces volumes sont déjà produits en inventaire.

Analyse des marchés

Attendre un meilleur prix peut coûter cher

Ce texte est une réflexion de votre conseiller et non une analyse de marché conventionnelle !

Les producteurs ont donné le mandat au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec de négocier les prix de vente du bois de sciage. Ils souhaitent toucher un meilleur rendement pour leur production de bois. Après tout, quand on a prêté son terrain à un peuplement forestier pendant 50 à 70 ans, c'est un peu normal de vouloir en tirer un certain profit, surtout lorsque les marchés sont enflammés comme en ce moment.

Cette période lucrative a permis à certaines usines d'investir afin de se mettre à niveau et même à relancer des quarts de travail. On voit même une nouvelle usine s'implanter à Plessisville : Bois Lib inc. L'offre d'achat de bois devrait donc s'améliorer. C'est certain que tous ces changements vont avoir des impacts sur la destination du bois, sur les sources d'approvisionnement et espérons-le, sur les prix offerts.

Parallèlement à tout ça, il y a le manque de main-d'œuvre, les taxes américaines sur le bois d'œuvre, le taux d'endettement des ménages et les taux hypothécaires qui risquent d'augmenter à moyen terme. L'effet du déconfinement qui aura certainement une influence, mais laquelle ?

Plus on lit d'articles d'économistes, plus il est difficile de se faire une tête sur ce qui nous guette. Certains sont très optimistes pour les prochains mois alors que d'autres prévoient les pires malheurs. Les règles changent, ça c'est certain, les mœurs changent aussi et c'est ce qui rend si difficile les projections qui ne reposent plus sur les mêmes paradigmes.

Par contre, le peuplement forestier, lui, change moins vite. Et, il y a une certitude, il va vieillir et s'il n'est pas récolté au bon moment, il va dépérir. Malgré tous les aléas économiques, les producteurs doivent récolter au bon moment afin d'optimiser leur revenu.

Les prochains mois vont être déterminants au niveau de la valeur du bois rond mis en marché, mais même si les revenus ne s'améliorent pas autant qu'on le voudrait, « du bois, ça ne se met pas en canne » quand le moment de la récolte est arrivé, elle doit être réalisée faute de quoi, les pertes financières peuvent être très importantes.

Retarder une coupe en prévision de meilleurs prix peut s'avérer une très mauvaise décision. Un arbre c'est vivant, ça vieillit, ça dépérit puis ça meurt. L'idée est de le couper avant qu'il ne dépérisse pour en tirer le meilleur revenu possible. La maturité biophysique est indépendante des aléas du marché, c'est important de ne pas l'oublier.



Soyez prêts pour les élections municipales 2021

Les municipalités sont au cœur du développement économique de leur territoire. Elles interviennent à différents niveaux et adoptent des règlements qui influencent la majorité des activités de développement. Il en va de soi pour la récolte de bois ainsi que la mise en valeur des forêts privées.

Heureusement, le Gouvernement du Québec a modifié la Loi sur la fiscalité municipale en mars 2020 afin de créer une nouvelle catégorie d'immeuble forestier. Cette catégorie regroupe les propriétés forestières de plus de 4 hectares qui détiennent un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier et dont le propriétaire est enregistré comme producteur forestier au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

L'introduction de ce nouvel immeuble forestier se fera sur une période de trois ans selon l'entrée en vigueur des nouveaux rôles d'évaluation dans l'ensemble du Québec.

Toutefois, l'entrée en vigueur de cette nouvelle catégorie d'immeuble n'oblige pas les municipalités de les taxer différemment. Les municipalités auront le loisir de moduler le taux de taxation de ces forêts entre 66 % et 100 % du taux de base.

Les propriétaires forestiers devront être convaincants auprès de leurs élus municipaux et devront profiter de l'élection municipale de cet automne pour obtenir leurs engagements à cet effet.

Les raisons pour justifier une diminution de taxes des boisés aménagés ne manquent pas et pour vous préparer à rencontrer vos élus, la Fédération des producteurs forestiers du Québec a préparé une boîte à outils.

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec fera des représentations prochainement et sera disponible pour collaborer avec chacun de vous dans vos municipalités respectives.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information.

Des défis à l'horizon

La pandémie arrive à sa fin et nous pourrions célébrer la victoire que nous avons eue collectivement sur ce vilain virus avec la vaccination. Cette épreuve de l'état d'urgence sanitaire n'a pas été de tout repos et n'a pas fait que des heureux. Nous l'avons constaté avec les nombreuses manifestations contre le port du masque ou le couvre-feu. La pandémie a perturbé nos vies, nos habitudes et cette période était sans précédent. Malgré cela, nous avons été solidaires envers les plus vulnérables et avons respecté l'intérêt collectif, par obligation bien souvent. Mais nous y sommes arrivés.

Votre organisation a son lot de défis pour servir l'intérêt de l'ensemble des propriétaires forestiers et l'intérêt collectif est souvent confronté à l'intérêt individuel de certaines personnes. Malgré cela, nous avançons collectivement pour améliorer l'environnement et l'intérêt des propriétaires forestiers pour la production de bois.

« Les propriétaires forestiers devront être convaincants auprès de leurs élus municipaux et devront profiter de l'élection municipale de cet automne pour obtenir leurs engagements à cet effet. »

Les prochaines semaines seront très occupées par les récentes demandes des producteurs de bois et propriétaires forestiers de la région de Québec.

Premièrement, nous devons relever le défi de convenir avec les scieurs de nouvelles conventions de mise en marché incluant la négociation collective des prix du bois. Cette demande s'inscrit dans le processus de renouvellement des ententes avec les scieurs qui a

débuté il y a déjà près de sept ans.

Deuxièmement, nous aurons à défendre l'intérêt des propriétaires forestiers auprès du MFFP dans l'application de la résidualité des forêts du domaine de l'État. La révision des droits forestiers 2023-2028 qui débute actuellement sera une belle occasion à saisir.

Troisièmement, nous aurons à épauler les citoyens producteurs forestiers dans leurs revendications auprès de leurs élus municipaux pour demander un taux de taxation réduit pour la nouvelle catégorie d'immeubles forestiers.

Quatrièmement, nous aurons à améliorer l'offre de services en transport de bois aux producteurs.

Cinquièmement et j'en passe, nous poursuivrons la défense de vos droits de propriété auprès du Gouvernement et des municipalités du Québec.

En terminant, je vous ai dit que les défis me stimulaient lors de mon premier éditorial alors soyez assurés qu'il y en a dans votre organisation. Et vous comprendrez, comme nous venons tous de le vivre avec la pandémie, l'effort collectif sera nécessaire pour gagner vos revendications.

Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général



La page Facebook du Syndicat a été créée, celle-ci est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @sprfq dans le moteur de recherche sur le Web afin d'aimer et suivre le Syndicat.



À toute épreuve et à votre écoute !

Les assemblées de producteurs et du Syndicat se sont tenues virtuellement en 2021 et nous avons découvert tout le potentiel des outils de communication technologique. Je remercie sincèrement tous les participants qui ont contribué au succès de ces rencontres et ceux qui ont fait l'effort d'apprendre à utiliser Zoom afin de participer à la vie démocratique de leur organisation en ces temps où les rassemblements sont limités. Nous regarderons assurément comment offrir l'option d'une participation virtuelle aux prochaines rencontres de producteurs lorsque l'état d'urgence sanitaire sera levé.

J'ai bien compris les interventions et demandes des producteurs aux assemblées de secteurs et générales annuelles 2021. Soyez assurés que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que votre organisation réponde à la hauteur de vos attentes.

Vous pourrez prendre connaissance du bilan de nos assemblées générales annuelles en première page de ce journal.

La situation actuelle des prix du bois d'œuvre est préoccupante pour les producteurs. Nous participons régulièrement comme fournisseur de bois aux crises forestières, mais en retour, nous bénéficions rarement ou tardivement des périodes plus prospères. D'ailleurs, nous remarquons une volonté des producteurs dans plusieurs régions du Québec de renforcer leur pouvoir de négociation avec les acheteurs de bois. Et la région de Québec ne fait pas exception. Suivant un débat très respectueux des producteurs présents à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint, les délégués ont voté à plus de 96 % pour que leur organisation négocie collectivement tous les prix du bois de sciage avec les acheteurs. Je peux vous assurer que vos élus et permanents de votre organisation vont y travailler le plus rapidement possible. L'environnement dans lequel nous vivons est en constante évolution et votre organisation doit s'y adapter afin de mieux défendre vos intérêts.

Également, l'assemblée de cette année a été marquée par le départ de deux administrateurs très impliqués, soit MM. Denis Labonté et Jacques Nadeau. Ces deux administrateurs ont été actifs dans la défense des intérêts de l'ensemble des propriétaires forestiers pendant de nombreuses années. Que ce soit lors de la représentation auprès des instances municipales, gouvernementales ou autres ou lors des négociations avec les acheteurs de bois, leur contribution au développement de la forêt privée a toujours été appréciée. Je vous remercie personnellement et au nom des propriétaires forestiers de la région de Québec pour votre engagement et vos belles réalisations.

Par le fait même, je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui furent élus lors des assemblées de secteurs de cet hiver, soit M^{me} Karine Morency dans le secteur Mégantic et M. Robert Allard dans le secteur Rive-Sud de la Capitale. Je suis persuadé que leurs contributions permettront de faire évoluer les dossiers d'intérêts pour les propriétaires forestiers et je vous fais remarquer que M^{me} Morency marque l'histoire de notre organisation en étant la première femme élue sur le conseil d'administration.

« Je remercie sincèrement tous les participants qui ont contribué au succès de ces rencontres et ceux qui ont fait l'effort d'apprendre à utiliser Zoom afin de participer à la vie démocratique de leur organisation en ces temps où les rassemblements sont limités »

Il s'agit d'une excellente nouvelle qui évoque bien la présence de plus en plus forte des femmes parmi les nouveaux propriétaires forestiers. Cette tendance avait aussi été remarquée dans l'analyse des résultats de notre sondage postal expédié aux propriétaires forestiers cet hiver.

Nous avons aussi été actif ce printemps pour la négociation d'une nouvelle convention avec l'usine West Fraser à Chambord. Bien que nous sommes à des distances de transport élevées, nous avons pu

convenir d'une convention de mise en marché pour les producteurs de Charlevoix et de la Côte-Nord. Ce nouveau marché va permettre d'intéresser davantage de propriétaires forestiers, de mobiliser plus de bois aux usines de transformation et d'améliorer les retombées économiques dans ces deux régions.

Enfin, je vous invite tous à participer et vous intéresser aux consultations qui sont tenues au niveau des MRC ou des organismes de bassins versants pour l'élaboration des Plans régionaux de protection des milieux humides et hydriques (PRMHH). Ces plans visent principalement à définir les enjeux de conservation des milieux humides et hydriques sur le territoire ainsi que les sites d'intérêt pour la conservation. Comme propriétaire forestier et principal intéressé, votre participation est importante afin de faire valoir vos préoccupations. N'hésitez pas à contacter votre Syndicat pour obtenir plus d'information.

Gaétan Boudreault
Président

Le personnel du Syndicat

Une nouvelle recrue dans l'équipe !

Le Syndicat est heureux de vous présenter M^{me} Vanessa Auger, finissante en technologie forestière au Cégep de Sainte-Foy. Nous sommes persuadés que sa motivation et son dynamisme contribueront au succès et au développement de votre organisation.

M^{me} Auger s'est jointe à l'équipe des employés le 31 mai dernier et elle participera progressivement aux dossiers techniques en foresterie.

Nous sommes ravis de l'accueillir et lui souhaitons la bienvenue !



Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 4 juin 2021 » Pour voir les dernières mises à jour : www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

1- **Une entente de mise en marché** : Chaque producteur a la responsabilité de conclure une entente de mise en marché avec l'acheteur de son choix. Cette entente devrait toujours être conclue avant d'entreprendre la production. Elle devrait prévoir un minimum de conditions de vente : le prix, les normes de production, le volume et les conditions de transport.

2- **Le prix** : Le prix payé peut varier en fonction de la qualité du bois. Il est souvent supérieur aux prix affichés dans les tableaux qui suivent. Sauf indication contraire, les prix affichés sont des prix payés à l'usine.

3- **Les normes de production** : Vous devez contacter chaque acheteur pour connaître ses exigences particulières. Le non-respect des normes de production peut entraîner une diminution du prix offert ou le refus de chargement. À moins d'un avis contraire, il faut ajouter une surlongueur de 1/2 po par pied aux longueurs indiquées. La surlongueur maximale est de 6 po. Exemples : 8 pi 4 po; 10 pi 5 po; 12 pi 6 po; 14 pi 6 po; 16 pi 6 po

4- **Le volume** : Assurez-vous de pouvoir écouler votre bois avant de le produire. Certaines usines limitent les volumes achetés. Sauf indication contraire, le mesurage en Mpmp est effectué selon la table de cubage Roy.

5- **Le transport** : Certains acheteurs se réservent la responsabilité du transport. D'autres laissent le choix au producteur de s'en occuper. Le prix du transport doit être déduit des prix payés à l'usine. Informez-vous auprès de l'acheteur ou des transporteurs.

6- **Le paiement** : Le paiement est effectué par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Le Syndicat offre gratuitement la possibilité de payer le producteur directement par virement bancaire. À compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions (prélevés) suivantes seront retenues lors du paiement :
 • résineux : 1,43 \$/m³ solide
 • feuillus : 1,37 \$/m³ solide

• tremble : 1,04 \$/m³ solide
 * Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.
 7- Bien que le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.
 8- Une tonne métrique pèse 2 204 livres ou 1 000 kilogrammes. Une tonne impériale pèse 2 000 livres.
 9- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.
 10- FC = Face claire, exemple : 4 FC (4 faces claires)

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
GROUPE CRÈTE (CHERTSEY) - Chertsey Geneviève Forget - (819) 852-6224 - (819) 688-3006, ext. 240		
<ul style="list-style-type: none"> Prix en vigueur du 3 mai au 26 novembre 2021. Prix au PMP, sur demande seulement. Surlongueur (marge d'éboutage) de 4 po minimum et 6 po maximum. Prioriser absolument les billots de 16 pi. Favorisez des billes de 8 et 10 pi dans les diamètres de 6 po et +. Toutes les billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe. Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre. Pourriture : maximum de 1/3 du diamètre de la découpe. Billes droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes, bois de champs ou renfermant des corps métalliques. 		
Sapin-Épinette	12 et 16 pi	4 po et + 96 \$/TMV (A),(C) 89 \$/TMV (B),(C)
(A) 75 % et + d'épinette (B) 50 %/50 % sapin et d'épinette (C) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.		
MOULIN ST-ANDRÉ ENR. Mascouche, Lanaudière M. Mario St-André : (450) 474-2808		
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 4 à 6 po. Maximum de 5% en longueur de 8 pi. Pas de roulerie. 		
Pruche	10, 12, 14, et 16 pi	10 po et + 375 \$/Mpmp
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie Alain Bordeleau : (819) 523-2765 #3349		
<ul style="list-style-type: none"> Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté Diamètre au fin bout minimum : 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre. Aucun achat de pin gris. Billots : 10 pi 4 po, 12 pi 5 po, 14 pi 5 po et 16 pi 4 po : acceptés. Pénalité ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences. Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté. 		
Épinettes	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 75 \$/Tonne métrique verte
Sapin	Billots 16 pi 6 po	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Épinettes	En longueur	4 po et + 71 \$/Tonne métrique verte
Sapin	En longueur	4 po et + 65 \$/Tonne métrique verte
SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf Pierrot Savard : (418) 277-2983		
<ul style="list-style-type: none"> Les billes doivent être empilées séparément si elles sont mesurées à la corde ou au Mpmp. Les billes mesurées au Mpmp doivent être empilées le petit bout du même côté. Surlongueur de 5 pouces. Bois de 8 pi (de 4 à 7 po de diamètre) empilé séparément. Volume minimal de deux cordes. Billes de moins de 9 cm (3,5 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées. Billes de moins de 99 po de longueur sont payées à 90 % des prix. Pruche et mélèze, prendre entente avant la coupe. 		
Sapin et épinettes	12 et 16 pi 6 po	12 po et + 650 \$/Mpmp
	12 et 16 pi 6 po	10 à 11 po 620 \$/Mpmp
	12 et 16 pi 6 po	5 à 9 po 540 \$/Mpmp
	10 pi 5 po	6 po et + 330 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	5 po et + 310 \$/Corde 10 pi
	10 pi 5 po	4 po et + 275 \$/Corde 10 pi
	8 pi 5 po	6 po et + 255 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po	5 po et + 245 \$/Corde 8 pi
	8 pi 5 po	4 po et + 225 \$/Corde 8 pi
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833		
Sapin et épinettes	8, 10 et 12 pi	6 po et + 350 \$/Mpmp ou 275 \$/Corde
Pin blanc nouveau (palette)	8 pi	8 po et + 250 \$/Mpmp
Pin blanc sciage	8, 10 et 12 pi	10 po et + 350 \$/Mpmp
Pin rouge	8 pi	8 po et + 275 \$/Corde 8 pi
Pruche	8, 10 et 12 pi	8 po et + 350 \$/Mpmp*
Cèdre	Arrêt des achats	
* Bois droit sans roulerie		
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur obligatoire de 6 po. Longueur paire seulement. Pin blanc: noeud sain 3 po max., noeud noir 2 po max., qualité palette rejeté. 		
Sapin et épinettes	12 pi et +	8 po et + 350 \$/Mpmp
	10 pi et +	5 à 7 po 250 \$/Mpmp
	8 pi et +	6 à 7 po 150 \$/Mpmp
Pruche	16 pi	10 po et + 350 \$/Mpmp
	12 et 14 pi	10 po et + 285 \$/Mpmp
	8 pi et +	8 et 9 po 200 \$/Mpmp
Pin gris	12, 14 et 16 pi	8 po et + 350 \$/Mpmp
	10 à 16 pi	6 à 7 po 250 \$/Mpmp
Pin rouge	10 pi et +	10 po et + 250 \$/Mpmp
	10 pi et +	7 à 9 po 200 \$/Mpmp
	8 pi et +	7 po et + 150 \$/Mpmp
Mélèze	16 pi	8 po et + 375 \$/Mpmp

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Cèdre	12 et 14 pi 10 pi et + 8 pi 10 à 16 pi 8 pi et +	8 po et + 6 po et + 7 po et + 10 po et + 8 et 9 po 300 \$/Mpmp 225 \$/Mpmp 200 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp 150 \$/Mpmp
SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
• Bois sain, sans coloration, ni carie.		
Épinette de Norvège		
	Pin gris (Mpmp)	sapin (Mpmp)
	12 et 16 pi	12 pi 16 pi
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi 12 et 16 pi	12 po et + 10 à 11 po 7 à 9 po 5 à 6 po et + 545 \$ 515 \$ 450 \$ 410 \$
		épinettes (Mpmp) 12 pi 16 pi 650 \$ 620 \$ 555 \$ 515 \$
		650 \$ 645 \$/Mpmp 555 \$ 580 \$/Mpmp 515 \$ 540 \$/Mpmp
	Pin gris	épinettes
	En longueur	Moins de 50% 50 à 90% Plus que 90%
Sapin, épinettes et pin gris	60 \$/TMV	65 \$/TMV 70 \$/TMV 75 \$/T. M. V.
• Doit contenir une bille de 12 pi 6 po. • Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.		
Sapin et épinettes	8 pi 4 po 9 pi 4 po 10 pi 4 po	4 po et + 4 po et + 4 po et + 210 \$/Corde 8 pi 240 \$/Corde 9 pi 270 \$/Corde 10 pi
• Si plus d'un arrime: 45\$/T. M. V.		
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE , Rivière-à-Pierre, Portneuf Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210		
Les achats sont suspendus jusqu'en septembre 2021.		
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483		
Pin blanc	12 et 16 pi 8 et 12 pi	14 po et +/4FC 8 po et + 675 \$/Mpmp 500 \$/Mpmp
Pruche	16 pi 12 pi 8 et 10 pi	10 po et + 8 po et + 8 po et + 330 \$/Mpmp 290 \$/Mpmp 230 \$/Mpmp
GROUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix Mario Harvey : (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374		
<ul style="list-style-type: none"> S'informer, avant de débiter sa production, auprès du responsable des achats de l'usine. Les essences doivent être séparées par arrime. Les billes doivent être fraîches, droites, sans fourches, noeuds rasés près de la tige, pas d'épinette de champs. En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire. Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces. 		
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 5 po et + 46 \$/m³ apparent (B),(C) 40 \$/m³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po 36 \$/m³ apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 5 po et + 40 \$/m³ apparent (B),(C) 36 \$/m³ apparent (A)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et + 80 \$/m³ solide (D),(E)
(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces. (B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces. (C) Dans l'éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 po sinon le bois peut être refusé. (D) Bois mesuré par Groupe Label et payé par Bois Daaquam. (E) Prix pour transit à Saint-Hilarion.		
CÈDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798		
<ul style="list-style-type: none"> Arbre en entier en 8 pieds (aucun démêlage). Possibilité de voyage de retour afin de diminuer les frais de transport. Aucune bille de 4 po acceptée. Pas de fourche, pas de carie et pas de bille courbe. 		
Cèdre	Qualité AA 8 pi 6 po Qualité A 8 pi 6 po Qualité B 8 pi 6 po	max. 5% de réduction Entre 5 et 10 % de réduction 10 % et + de réduction 5 po et + 350 \$/Corde 8 pi/80\$ m ³ sol 5 po et + 250 \$/Corde 8 pi/58\$ m ³ sol 5 po et + 200 \$/Corde 8 pi/47\$ m ³ sol
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481		
Prix au chemin		
Sapin, épinettes et pin gris	8 pi 4 po 10, 12 et 16 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 220 \$/Mpmp 51 \$/m ³ solide
Mélèze	12 et 16 pi 6 po	7 po et + 185 \$/Mpmp
Pin blanc et pin rouge	12 et 16 pi 6 po 8 et 10 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 350 \$/Mpmp 250 \$/Mpmp
Cèdre	12 pi 6 po 8 pi 6 po	6 po et + 6 po et + 325 \$/Mpmp 325 \$/Mpmp
BOISACO INC. Sacré-Coeur, Côte-Nord Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240		
• Pin gris maximum de 10% du volume total livré.		
Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm) 16 pi 6 po (503 cm) 9 pi 5 po (287 cm) 9 pi 5 po (287 cm)	Max. 35% Vol. livré Excédant de 35% 12 cm et + (DFB) au fin bout 12 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout 9 cm et + (DFB) au fin bout 62 \$/m ³ solide net 62 \$/m ³ solide net 52 \$/m ³ solide net 47 \$/m ³ solide net

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLO Pointe aux Outardes, Côte-Nord Éric Morneau : (418) 589-9229, poste 2285; ericmorneau@resolutefp.com		
<ul style="list-style-type: none"> Prendre entente avec l'acheteur avant de débiter la coupe. Billes ne doivent pas provenir de sources controversées. Refus des chargements non conformes. Bois frais seulement. Aucun arbre mort ou brûlé et aucun arbre de champs. Billes droites, exemptes de fourche. Aucune branches, courbes ou caries > 25%. Diamètre maximum de 46 cm. Épinière doit être séparée du sapin. 		
SCIAGE		Prix au chemin
Sapin et épinettes	5,04 mètre (16 pi 6 po)	10 cm 40 \$/m ³ net
RIVE-SUD		
ARMAND DUHAMEL ET FILS INC. Saint-Ignace-de-Standbridge, Montérégie Annie May Guthrie : 1 888 283-8878; (450) 542-1752		
Produire maximum de 16 et de 10 pieds.		Table internationale
Pruche	10, 12 et 16 pi 6 po	8 po et + 400 \$/Mmpm 14 pi 6 po 8 po et + 350 \$/Mmpm 8 pi 6 po 8 po et + 300 \$/Mmpm
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
		Prix au chemin 101 km et +
Pruche et mélèze	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
SCIERIE TECH INC. (DIVISION RENÉ BERNARD INC.) Lac-Drolet, Estrie Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Bois droit, pas de rouleur, pas de bois taché et trou de vers. Aucune pourriture: toute bille sera déduite selon le diamètre de la carie et les billes ayant plus de 50% de carie seront refusées. Les billes ne doivent pas contenir de métal. Billes de pin blanc par chargement: 75% de 16 pi 5 po, 20% de 12 pi 5 po et 5% de 8 et 10 pieds. Toutes les billes de 8 et 10 pi seront classées palette. Le pin rouge doit être coupé dans la saison entre le 20 septembre et le 1^{er} avril de l'année suivante. Toute autres opérations devront être autorisées par l'acheteur. 		
		Table internationale 1/4 po
Pin blanc	Sciage 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 450 \$/Mmpm (B), (C), (D) Palette 10, 12, 14 et 16 pi 6 po 8 po et + 350 \$/Mmpm (A), (D)
(A) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 6 po pour être mesurées et payées. (B) Le pin blanc ne doit pas être taché, sinon il sera refusé. (C) Classe sciage: Noeuds noirs, diamètre maximum 1 po. Noeuds rouges, diamètre maximum 3 po. Sinon la bille sera classée dans une qualité inférieure. (D) 50% de 12 pieds et 50% de 16 pieds par chargement.		
BLANCHETTE ET BLANCHETTE Saint-Gérard, Estrie Mario Jiona : (819) 877-2622, poste 228		
<ul style="list-style-type: none"> Réception du bois du lundi au jeudi, entre 7h à 16h, vendredi, entre 7h à 12h. Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Le chargement qui n'a pas un diamètre moyen de 5 po sera refusé. 		
Sapin et épinettes	AAA 8 pi 4 po	Diam. moy + de 6 po 235 \$/Corde 8 pi AA 8 pi 4 po Diam. moy + de 5,5 po 220 \$/Corde 8 pi A 8 pi 4 po Diam. moy + de 5 po 175 \$/Corde 8 pi
SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie Léopold Lapointe : (418) 483-5777		
<ul style="list-style-type: none"> Bois non conforme sera refusé. Diamètre minimum de 4 po et maximum de 10 po. Longueur maximale acceptée 9 pi 4 po. Préférence pour 9 pieds. Bois croche, trop petit ou d'essences autres refusés. Aucun achat d'épinière de Norvège, de mélèze, ni de pin rouge. 		
Sapin et épinettes	9 pi 4 po	Diamètre moyen 5 à 10 po 310 \$/Corde 9 pi 9 pi 4 po 4 à 10 po 295 \$/Corde 9 pi 9 pi 4 po 4 à 8 po 280 \$/Corde 9 pi 8 pi 4 po 5 à 10 po 265 \$/Corde 8 pi 8 pi 4 po 4 à 10 po 250 \$/Corde 8 pi 8 pi 4 po 4 à 8 po 235 \$/Corde 8 pi
SCIERIE M. S. BILODEAU , Courcelles, Estrie Martin Bilodeau : (418) 483-5676		
<ul style="list-style-type: none"> Courbure maximum de 1 pouce. Aucune pourriture, ni fourche rasée. Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds. Aucun chargement complet de 6 pi. Un empiement de 8 pieds avec billes de 4,5 po et moins, sera payé 250\$/Corde. 		
Cèdre	10 et 12 pi	AA 6 po et plus 455\$/Mmpm A 6 po et + 350\$/Mmpm 8 pieds AA 5 po et + 320\$/Corde 8 pi A 3 po et + 250\$/Corde 8 pi 6 pieds AA 5 po et + 185\$/Corde 6 pi A 4,5 po et - 135\$/Corde 6 pi
SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière Donald Lauzé : (418) 796-2346		
		Prix au chemin
		Prix usine
Sapin et épinettes	16 pi	6 po et + 260 \$/Mmpm 305 \$/Mmpm 14 pi 6 po et + 250 \$/Mmpm 295 \$/Mmpm 12 pi 5 po et + 240 \$/Mmpm 285 \$/Mmpm 8 pi 5 po et + 140 \$/Corde 8 pi 185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Mmpm 12 et 14 pi 4 po 7 po et + 225 \$/Mmpm 8 pi 4 po 6 po et + 190 \$/Corde 8 pi
SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Mégantic Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire : Régis et Jean-Claude Nadeau : (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660		
Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi	6 po et + 300 à 550 \$/Mmpm 8 pi 9 po et + (Bille saine) 450 \$/Mmpm 8 pi 5 po et + 200 à 300 \$/Corde 8 pi
CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sud Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477		
Les achats sont suspendus jusqu'au 9 août 2021.		
MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce (418) 382-5987; Sylvie Poulin, poste 101; Serge-Paul Quirion, poste 118; www.mobilierrustique.com		
<ul style="list-style-type: none"> Livraison sur autorisation seulement. Communiquer avec l'acheteur pour la planification de la livraison. Aucune réception de bois les vendredis. Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démantelé selon les diamètres. Bois droit et sain. Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé. Enlevez complètement les fourches (Coupez en haut et en bas de la fourche). Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce. Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture. Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po. Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits. 		
Cèdre	10 et 12 pi 6 po	4 po et + 450 \$/Mmpm (Qualité AA) 10 et 12 pi 6 po 4 po et + 350 \$/Mmpm (Qualité A)

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
8 pi 6 po à la corde	5 po et +	315 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
8 pi 6 po à la corde	4 à 5 po	170 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
6 pi 6 po à la corde	5 po et +	185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)
CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce Marco Guay : (418) 484-2888, Cell.: (418) 222-2347		
<ul style="list-style-type: none"> La livraison de bois sec est catégoriquement interdite. Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre. Vous devez obligatoirement livrer les gros billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde. Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité. Aucun achat d'épinière de champs, ni de billots de pin gris et d'épinière de Norvège. Horaire de livraison : Du lundi au jeudi : 6h à 17h. Vendredi : Fermé. 		
Sapin et épinettes (Gros)	16 pi 6 po	6 po et + 1000 \$/Corde 16 12 pi 6 po 6 po et + 700 \$/Corde 12
Sapin et épinettes (Petit)	12 pi 6 po	4 à 6 450 \$/Corde 12
LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC. Saints-Anges, Beauce Éric Drouin : (418) 253-5456		
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse. Aucune bille en bas de 5 po acceptée. 		
Sapin et épinettes	16 pi	8 po et + 900 \$/Corde 16 pi 12 pi 6 po et + 600 \$/Corde 12 pi 8 pi 5 po et + 280 \$/Corde 8 pi
SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Beauce Stéphane Lemay (418) 387-5670		
<ul style="list-style-type: none"> Bon de livraison numéroté requis. Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinière de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée. Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés. Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces. Aucun bois de champs. Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté. Surlongueur de 4 pouces demandée. Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 12 h. 		
Sapin et épinettes	Qualité	Diamètre moyen
	AAA+	6 1/2 po et + 290 \$/corde 8 pi 340 \$/Corde 9 pi
	AAA	5 1/2 à 6 1/2 po 270 \$/corde 8 pi 320 \$/Corde 9 pi
	AA (1)	5 à 5 1/2 po 215 \$/corde 8 pi 240 \$/Corde 9 pi
(1) Chargement de 4 à 6 po.		
SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Beauce Gaétan Fortin : (418) 882-5663		
<ul style="list-style-type: none"> Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées 		
		\$/Mmpm (TableRoy)
Cèdre	12 pi 6 po	6 po et + 500 \$/Mmpm 10 pi 5 po 6 po et + 450 \$/Mmpm 8 pi 4 po 6 po et + 300 \$/Mmpm
LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurélié, Beauce Denis Bélanger : (418) 564-1192		
<ul style="list-style-type: none"> Séparer les essences par arrimes sur le camion. 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage 		
Épinières	en longueur	4,5 po et + 85 \$/TIV C.F.G
Sapin et épinette	16 pi 6 po	6 po et + 480 \$/Mmpm F 12 pi 6 po 6 po et + 460 \$/Mmpm F
Pin blanc	Sciage 12-14-16 pi 6 po	10 po et + 460 \$/Mmpm A.E Palette 8-10-12-14-16 pi 6 po 8 po et + 360 \$/Mmpm B.E
(A) Noeud noir maximum 1 po, noeud rouge maximum 2,5 po. (B) Tous les billots avec des noeuds de 3 et 4 po distancés de 3 pi à 5 pi. (C) Diamètre minimum de 8 po à la souche. (E) Pour livraisons à l'usine de St-Côme-Linière (F) Aucune pourriture, bille droite seulement (G) Diamètre minimum du fin bout : 4,5 po		
RENÉ BERNARD INC. Saint-Zacharie, Beauce Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Les billots doivent être séparés par longueurs respectives Bois droit, noeuds biens rasés, pas de pourriture, pas de rouleur, pas de bois taché, trou de vers ni de métal Pin blanc palette : Tous les 10 pieds et les billots qui ne rencontrent pas les critères du sciage. La carie qui dépasse 40% du diamètre sera refusée. Aucun 8 pieds acceptés toutes essences. 		
		Table internationale 1/4 po.
Épinière de Norvège	16 pi 6 po	6 po et + 950 \$/Corde 12 et 14 pi 6 po 6 po et + 650 \$/Corde
Pin blanc	Sciage 12, 14 et 16 pi 6 po	10 po et + 450 \$/Mmpm (B), (C), (D) Palette 10, 12, 14 et 16 pi 6 po 8 po et + 350 \$/Mmpm (A), (D)
Pin rouge	12-16 pi 6 po	8 po et + Reprise des achats 10 pi 6 po 7 po et + 6 septembre
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 1025 \$/Corde 12 pi 6 po 6 po et + 725 \$/Corde
(A) Billes inférieures à la catégorie supérieure. (B) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette. (C) Billes de pin blanc dans un voyage : 75 % de 16 pi 6 po (D) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les critères de sciage seront classés palette.		
LE SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. Saint-Prospère, Beauce Marco Bélanger : (418) 594-6201		
<ul style="list-style-type: none"> Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie. 		
Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout 270 \$/Corde 8 pi 12 et 16 pi 8 po (20 cm) et + au fin bout 320 \$/Mmpm En longueur 6 po (18 cm) et + au fin bout et 70 \$/Tonne impériale verte 12 po (30 cm) et + à la souche
BOIS DAAQUAM INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell.: (418) 625-0594		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds. Aucun achat d'épinière de Norvège. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et + 575 \$/Mmpm 12 pi 6 po 5 po et + 540 \$/Mmpm 10 pi 4 po 4 po et + 295 \$/Corde 10 pi 9 pi 4 po 4 po et + 270 \$/Corde 9 pi
Épinière	En longueur (1)	4 po et + au fin bout 95 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 85 \$/Tonne imp. verte
(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.		
BARDOBEQ INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612		
<ul style="list-style-type: none"> Billes non fourchues, ni de bois de champs comportant des nœuds excessifs. 		
Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain 270 \$/Corde de 8 pi. En longueur 12 po et + à la souche 70 \$/Tonne impériale verte

Les marchés des résineux

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RENÉ BERNARD INC. , Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny Bob Lachance : Cell.: (418) 225-1063		
<ul style="list-style-type: none"> Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po. Les billots doivent être séparés par longueur respective. Les billots droit et noeuds bien rasés, La carie sera déduite pour chaque bille. 		
Sapin et épinettes	12 pi 16 pi	6 po et + 6 po et + 700 \$/Corde 1000 \$/Corde
Sapin	12, 14 et 16 pi	6 po et + 90 \$/TIV
Épinettes	12, 14 et 16 pi	6 po et + 110 \$/TIV
MATÉRIAUX BLANCHET INC. , Saint-Pamphile, L'Islet (418) 356-3344 : Dave Chouinard, poste 229 et Caroline Dubé, poste 231, cel.: (418) 710-0751		
<ul style="list-style-type: none"> Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées Veillez respecter les spécifications. Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds. Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h. 		
Épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po En longueur	6 po et + 5 po et + 4 po et + 110 \$/Tonne imp. verte (A)(D) 105 \$/Tonne imp. verte (A)(E) 95 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po 12 pi 6 po En longueur	6 po et + 5 po et + 4 po et + 105 \$/Tonne imp. verte (B)(D) 100 \$/Tonne imp. verte (B)(E) 85 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinette	10 pi 4 po	4 po et + 50 \$/Tonne imp. verte (F)
(A) 90% et plus d'épinette (B) Si moins de 90% d'épinette (C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie. (D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po. (E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise. (F) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po.		
BOIS DAAQUAM INC. DIVISION Saint-Pamphile, L'Islet Raymond Laverdière : Cell.: (418) 356-4260		
<ul style="list-style-type: none"> Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces. Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie. 		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po 10 pi 4 po 9 pi 4 po	6 po et + 5 po et + 4 po et + 4 po et + 575 \$/Mmpm 540 \$/Mmpm 295 \$/Corde 10 pi 270 \$/Corde 9 pi
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout 95 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout 85 \$/Tonne imp. verte
Épinette de Norvège	10 pi 6 po	8 po et + 420 \$/Corde 10 pi
INDUSTRIES MAIBEC Saint-Pamphile, L'Islet Sylvain Garneau : Cell.: (819) 661-2766		
Cèdre	10 à 16 pi 8 pi 8 po En longueur	9 po et + 9 po et + 5 po et + au fin bout et 12 po et + à la souche 70 \$/Tonne imp. verte 270 \$/Corde 8 pi 70 \$/Tonne imp. verte
BOIS CARGAULT INC. Saint-Pamphile, L'Islet Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099		
<ul style="list-style-type: none"> Billes saines, droites et noeuds bien rasés. 		
Mélèze & épinette de Norvège	8 pi 4 po	6,5 po et + 185 \$/Corde 8 pi
BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC. Sainte-Perpétue, L'Islet Robin Pelletier : Bur.: (418) 356-6573		
Sapin et épinettes	16 pi 6 po 12 pi 6 po	5 po et + 5 po et + 485 \$/Mmpm 460 \$/Mmpm
GROUPE LABEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA) Bas Saint-Laurent Jonathan Blais : (418) 493-2097, poste 201		
<ul style="list-style-type: none"> REPRISE DES ACHATS LE 28 JUIN 2021. Vacances estivales, aucune réception du 19 au 30 juillet 2021. 		
Épinette de Norvège	10 pi 4 po 8 pi 4 po	Sciage Sciage 8,5 po et + 5 à 14 po 360 \$/Corde (B) 240 \$/Corde (A)
Pin gris	8 pi 4 po	Sciage 5 po et + 260 \$/Corde
Sapin et épinettes	8 pi 4 po	Sciage 4 à 7 po 300 \$/Corde
(A) Les billes dont le diamètre excèdent le maximum indiqué ou celles en deca du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement. (B) Les billes doivent être démêlées et de qualité premium. Les billes qui ne se classent pas (Courbure, carie, longueur) seront payées au taux de 220\$/Corde de 10 pi.		

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
RIVE-NORD		
MASKI INC. , Louiseville, Mauricie Normand Yelle : (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020		
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée. Bouleau blanc: aucune trace de vers acceptée. Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po. Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po. 		
Prix usine \$/Mmpm règle internationale		
DÉROULAGE	CLAIR 16 po +/4FC(1)	PRIME 14 po +/4FC(2)
	SÉLECT 12 po +/4FC(1)	SCIAGE 16 po +/3FC
	#1 11 po/4FC	#2 10 po +/2FC
	#3 9 po +/2FC	#3 10 po +/1FC
Érable à sucre (1)	1250 \$	1100 \$
Merisier	1100 \$	900 \$
Chêne rouge	1100 \$	1000 \$
Érable rouge (plaine)	875 \$	825 \$
	925 \$	750 \$
	850 \$	675 \$
	650 \$	550 \$
	750 \$	650 \$
	650 \$	500 \$
(1) DÉROULAGE: Maximum 1/3 de coeur. SCIAGE # 1 et # 2: Maximum 40 % de coeur; SCIAGE # 3: Maximum 50 % de coeur. (2) Bille de pied seulement.		
LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usines de Shawinigan Fannie Ladouceur : (450) 433-4695; (514) 953-4656		
<ul style="list-style-type: none"> Billes fraîchement coupées et saines, pas de grains frisés ni de traces de vers. Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, 11 pi 4 po seulement pour les classes Prime, Nos.1 & 2. Peut accepter un faible pourcentage de 8 pi 6 po. Longueur standard pour peuplier (Tremble) : 8 pi 10 po. Carie du bout : Maximum 2 po et centré. Noeuds acceptés : Maximum 2,5 po et moins, fermés et sains. Courbure maximum: Diamètres 10 et 11 po, aucune courbure; 12 et 13 po, 1 po de courbure; 14 po et +, 2 po de courbure. Érable : 1/3 de coeur ou moins et non entaillé. 		

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
Prix au chemin - Table internationale		
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC 16 po et + 14 po et + 12 po et + 11 po et + 10 po et + 14 po et + 12 po et + 11 po et + 700 \$/Mmpm
Érable à sucre	9-11 pi 4 po	Dér. 4FC 16 po et + 14 po et + 12 po et + 11 po et + 800 \$/Mmpm 2200 \$/Mmpm 1800 \$/Mmpm 1300 \$/Mmpm 800 \$/Mmpm 700 \$/Mmpm 1300 \$/Mmpm 800 \$/Mmpm 700 \$/Mmpm
Peupliers (tremble)	8 pi 10 po	Dér. 4FC Dér. 3FC 11 po et + 12 po et + 400 \$/Mmpm 400 \$/Mmpm
SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf Conrad Welsh : (418) 268-3833		
Merisier et érable (sciage)	8 et 12 pi 8 et 12 pi 8 et 12 pi	11 po et +/4FC 10 po et +/3FC 10 po et +/2FC 600 \$/Mmpm 425 \$/Mmpm 325 \$/Mmpm
Bois franc (palette)	Arrêt des achats	
Tremble	8 pi	9 po et + 275 \$/Mmpm
ÉLOI MOISAN INC. Saint-Gilbert, Portneuf. François ou Olivier : (418) 268-3232, 1 888 968-3232		
<ul style="list-style-type: none"> Surlongueur de 6 po. Bois le plus long possible lorsque la tige est droite. 		
Tremble	12 à 16 pi 8 à 10 pi	9 po et + 9 po et + 280 \$/Mmpm 270 \$/Mmpm
SCIERIE DION & FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834		
DÉROULAGE		
Merisier	9 pi 4 po	12 po et +/4FC 925 \$/Mmpm
SCIAGE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)		
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	14 po et +/3FC+ 12 et 13 po/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po et +/2FC+ 750 \$/Mmpm 575 \$/Mmpm 425 \$/Mmpm 325 \$/Mmpm Érable à sucre(1) 575 \$/Mmpm 425 \$/Mmpm 300 \$/Mmpm 175 \$/Mmpm
Bouleau blanc	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC+ 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+ 500 \$/Mmpm 350 \$/Mmpm 275 \$/Mmpm Érable rouge Hêtre, frêne et tilleul
Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi 8 à 16 pi 8 à 16 pi	12 po et +/3FC 10 et 11 po et +/2FC+ 8 et 9 po/2FC+ 225 \$/Mmpm 175 \$/Mmpm 150 \$/Mmpm 125 \$/Mmpm
(1) Jusqu'à 33% de coeur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de coeur, déclassé de 2 grades.		
SCIERIE BLOUIN INC. Saint-Jean Île-d'Orléans, Montmorency Rémi Blouin : (418) 829-3483		
<ul style="list-style-type: none"> Bois droit seulement. 		
Merisier et érable à sucre	8 à 12 pi 8 à 12 pi 8 à 12 pi	14 po et + 11 à 13 po 8 à 10 po 575 \$/Mmpm 485 \$/Mmpm 350 \$/Mmpm
Frêne	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 8 à 10 po 550 \$/Mmpm 375 \$/Mmpm
Bouleau et plaine	8 à 12 pi	9 po et + 425 \$/Mmpm
Hêtre	8 à 12 pi 8 à 12 pi	13 po et + 9 à 12 po 375 \$/Mmpm 300 \$/Mmpm
Autres bois franc	8 pi 4 po	8 po et + 225 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	8 po et + 250 \$/Corde 8 pi
GROUPE NBG Saint-Hilarion, Charlevoix Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105		
<ul style="list-style-type: none"> Veillez communiquer avec l'acheteur avant de produire. Livraison uniquement à Saint-Hilarion. Aucun peuplier baumier accepté. Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou. Bois frais seulement et sans décoloration. Branche et noeuds doivent être coupés au ras du tronc. NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours. 		
Tremble	8 pi 5 po	8 po et + 53 \$/TMV
SCIERIE FRASER INC. Rivière-Malbaie, Charlevoix André Dufour : (418) 665-3481		
Tremble	8 pi 4 po 10,12 et 16 pi 6 po	5 po et + 6 po et + 130 \$/Corde 8 pi 32 \$/m³ solide
SCIERIE PETIT-SAGUENAY Petit Saguenay, Saguenay Géralde Pelletier : (418) 272-3418, poste 2222		
<ul style="list-style-type: none"> Courbure : flèche de 2 po maximum. Carie molle : -25% du diamètre à un seul bout. 		
Tremble	10 et 12 pi 6 po 8 pi 6 po	7 po et + 5,5 po et + 50 \$/Tonne métrique verte 48,30 \$/Tonne métrique verte
BERSACO INC. Les Bergeronnes, Côte-Nord Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 224		
<ul style="list-style-type: none"> Contactez l'acheteur préalablement afin de prendre entente pour la qualité et le transport. Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur. Diamètre: Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po. Noeuds bien rasés, aucune fourche, aucun arbre mort. Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée. Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale. Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté. 		
Bouleau blanc	5,5 po et +	Secteur BEST (1) 47 \$/m³ solide
Tremble	5,5 po et +	44 \$/m³ solide
(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Coeur, Tadoussac et Longue-Rive		
RIVE-SUD		
LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23		
<ul style="list-style-type: none"> Noeuds bien rasés et pas de pourriture. Préférence pour le 92 po. 		
Bois franc	92 po	6 à 20 po 250 \$/Corde 92 po
Tremble	92 po	6 à 20 po 155 \$/Corde 92 po
Prix au chemin 101 km et +		

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR		DIAMÈTRE au fin bout		PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)		
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC Lac-Mégantic, Estrie						
DIVISION DE MASONITE						
Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491						
• Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.						
DÉROULAGE						
Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po <u>Prix au chemin</u>						
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.						
	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1 700 \$/Mmp	1 200 \$/Mmp
AD	14 po	4FC	Aucun	1 po max.	1 400 \$/Mmp	775 \$/Mmp
		16 po et +/3FC				
D1	12 po	12 et 13 po/4FC	2 po centré	1 po max.	1 000 \$/Mmp	675 \$/Mmp
		14 et +/3FC	4 po centré	2 po max.		
D2	11 po	4FC	Aucun	1 po max.	750 \$/Mmp	550 \$/Mmp
		12 et 13 po/3FC	2 po centré	1 po max.		
		14 po/2FC	4 po centré	2 po max.		
D3	10 po	4FC	2 po centré	Aucune	600 \$/Mmp	
		11 po/3FC		1 po max.		
		14 po/2FC	4 po centré			
LES PLANCHERS MERCIER INC. Drummondville, Centre-du-Québec						
Jean-François Caron : (418) 774-6530; cell. (819) 472-0441						
• Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.						
• Diamètre de 8 à 30 pouces.						
• Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.						
• Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé.						
• Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et rouille.						
• Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.						
• Billots non conformes payés 150 \$/Mmp.						
<u>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</u>						
SCIAGE	PRIME	SELECT	N° 1	N° 2	N° 3	N° 5
	16 po	14 po	12 po	10 po	8 à 10 po/0FC	11 po et+/0FC
	3FC	3FC	3FC	2FC		
Chêne rouge	—	—	—	550 \$	400 \$	450 \$
Érable à sucre (1/2 cœur)	—	—	—	600 \$	425 \$	475 \$
Bouleau jaune	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Noyer noir	—	—	—	1 000 \$	650 \$	750 \$
Frêne blanc	—	—	—	500 \$	400 \$	450 \$
Érable rouge	—	—	—	425 \$	350 \$	375 \$
PREVERCO INC. Daveluyville, Centre-du-Québec						
Alain Thibeault : (819) 367-2320, poste 1026, Cell.: (819) 386-1712						
• Livraison: Du lundi au jeudi de 6h à 23h, vendredi de 6h à 12h (12h à 17h, sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.						
• Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.						
• Tous les billots 0FC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.						
• Pour plus de détail, voir PRIXBOIS.ca						
<u>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</u>						
Essences	Prime	Sélect	No.1	No.2	3 Palette	5 Palette
	14 po+/3FC	13 po+/3FC	12 po/3FC	10 po/2FC	12 po+/0FC	9 po +/0CLF
	13 po/4FC	12 po/4FC	11 po/4FC	13 po/1FC	9 po/2FC	1 po+/2CLF
			15 po/2FC		10 et 11 po/1FC	
Chêne rouge	750 \$	700 \$	625 \$	575 \$	500 \$	350 \$
Érable	800 \$	750 \$	700 \$	575 \$	425 \$	350 \$
Érable petit cœur	950 \$	850 \$	800 \$	650 \$	500 \$	400 \$
Merisier	750 \$	700 \$	650 \$	550 \$	425 \$	350 \$
Bouleau blanc	325 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	0 \$
Plaine	700 \$	650 \$	550 \$	500 \$	400 \$	325 \$
Frêne blanc	550 \$	500 \$	475 \$	400 \$	325 \$	275 \$
SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière						
Donald Lauzé : (418) 796-2346						
<u>Prix au chemin</u>						
Tremble	8 pi	6 po et +			160 \$/Corde 8 pi	
AMEX INC. Plessisville, Mégantic						
Luc Lambert : Cell. (819) 998-0520						
• Avant de livrer, téléphonez pour obtenir un numéro de référence.						
• Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur.						
• Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 6 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.						
• Érable à sucre : cœur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades						
• Frêne blanc : Sélect et meilleur cœur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de cœur dans les grades 1, 2 et 3.						
• Érable rouge et bouleau : cœur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.						
• Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.						
• Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.						
• Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».						
• Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.						
• Le 100\$/Mmp pour le transport inclus dans le prix usine.						
<u>\$/Mmp - Table internationale</u>						
Essences	Prime +	Prime	Sélect	No.1	No.2	No.3 (4)
	15 po+/4FC	13 po/4FC (1)(2)	12 po/4FC (2)	11 po/4FC (2)	10 - 12 po/2FC	10 po +/0FC
	16 po+/3FC	14 po/3FC	13 po/3FC	12 po/3FC	13 po + /1FC	9 po/2FC (3)
				15 po +/2FC		
Noyer noir	4225 \$	3725 \$	3075 \$	2625 \$	1775 \$	775 \$
Chêne blanc	1900 \$	1700 \$	1450 \$	1175 \$	700 \$	300 \$
Érable à sucre	1975 \$	1750 \$	1550 \$	1275 \$	850 \$	400 \$
Cerisier	1300 \$	1150 \$	875 \$	725 \$	450 \$	250 \$
Bouleau jaune	1150 \$	1000 \$	825 \$	725 \$	425 \$	250 \$
Érable rouge	1250 \$	1100 \$	875 \$	750 \$	425 \$	250 \$
Frêne blanc	1125 \$	975 \$	825 \$	700 \$	450 \$	250 \$
Chêne rouge	1125 \$	1000 \$	850 \$	725 \$	575 \$	325 \$
Bouleau blanc	925 \$	750 \$	625 \$	600 \$	325 \$	200 \$
Caryer	625 \$	575 \$	525 \$	475 \$	350 \$	250 \$
(1) Bille de pieds seulement						
(2) Petit défaut accepté						
(3) Droit et sain						
(4) Faible % de no 3 accepté dans chaque chargement						
VEXCO INC. Bernierville, Saint-Ferdinand, Mégantic						
Jocelyn Champagne : (418) 428-3704, extension 221, Cell.: (819) 621-9045						
• Évitez de couper en temps de séve. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.						
• Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).						
• Préférence de longueur : en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.						
• Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 cœur baisse d'une face claire.						
• Diamètre maximum de 30 po au gros bout						
• Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4						

Les marchés des feuillus durs et du tremble

LONGUEUR		DIAMÈTRE au fin bout		PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)					
ESSENCE									
<u>\$/Mmp - Table internationale</u>									
	Super Prime	Prime	Sélect	N°1	N°2	N°5	N°4	N°3	
SCIAGE	16 po/3 FC	14 po/3FC	12 po/3FC	10 po/3FC	14 po/2FC	10 po/2FC	12 po/0+1FC	10 & 11 po 0+1FC	8 & 9 po 0FC
Noyer noir	3 200 \$	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	1 300 \$	1 000 \$	800 \$	600 \$	
Chêne rouge	1 100 \$	1 000 \$	800 \$	750 \$	650 \$	500 \$	400 \$	300 \$	
Cerisier	1 000 \$	900 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$	200 \$	
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	750 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$	250 \$	
Frêne	900 \$	800 \$	700 \$	650 \$	550 \$	400 \$	350 \$	250 \$	
Érable à sucre ⁽¹⁾	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	550 \$	400 \$	350 \$	250 \$	
Bouleau blanc	500 \$	400 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	200 \$	175 \$	
Érable rouge ⁽¹⁾	500 \$	450 \$	400 \$	375 \$	325 \$	300 \$	250 \$	200 \$	
Noyer cendré	400 \$	375 \$	350 \$	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	200 \$	
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$	175 \$	
				V-1	V-2	V-3	V-4		
DÉROULAGE (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)						14 po/4FC	12 po/4FC	11 po/4FC	10 po/4FC
					14 po/3FC	12 po/3FC	11 po/3FC		
Bouleau jaune et blanc					1 350 \$	950 \$	700 \$	550 \$	
Érable à sucre (1/3 cœur)					1 100 \$	950 \$			
Chêne rouge					1 300 \$	1 000 \$			
(1) (1/2 cœur)									
LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord) Saint-Jacques-de-leeds, Mégantic									
Jean Rosa : (819) 583-8491									
SCIAGE									
• Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.									
<u>\$/Mmp - Table internationale - Prix au chemin</u>									
Essence	Prime	Sélect	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4			
	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	10 po et +/2FC	11 po et +/0FC	10 po/0FC	8 po et +/0FC			
Érable à sucre	750 \$	650 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$			
Merisier	700 \$	575 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$			
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$			
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$			
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$			
Érable rouge	575 \$	400 \$	325 \$	275 \$	225 \$	100 \$			
BOIS CARGAULT INC. Saint-Pamphile, L'Islet									
Ghislain Bélanger ou Julie Paré : (418) 356-5099									
• Bouleau-merisier frais, bois décoloré mis dans la catégorie bois francs.									
• Nœuds bien rasés, bois droit (courbure maximale de 2 pouces acceptée) et sain.									
• Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.									
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +		270 \$/Corde 8 pi					
Bois francs	8 pi 4 po	6,5 po et +		270 \$/Corde 8 pi					
Tremble	8 pi 4 po	6,5 po et +		240 \$/Corde 8 pi					
GRUPE NBG Rivière-Bleue									
Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105									
• Aucun peuplier baumier ne sera accepté.									
• Aucune courbe, fourche, carie, chicot, trou.									
• Branches et nœuds doivent être coupés au ras du tronc.									
• Bois livré frais et sans décoloration.									
• NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.									
Peuplier (tremble)	8 pi 5 po	Sciage	8 po et +	230 \$/Corde 8 pi					
	8 pi 5 po	Sciage	6 po et +	210 \$/Corde 8 pi					
SCIERIE ARBOTEK INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny									
Jimmy Deschênes : (418) 244-3691									
• Maximum de 50% du volume en 8 pieds. Longueur paire et impaire entre 8 et 12 pi, toutes essences.									
• Surlongueur de 4 à 6 po requise. Diamètre au fin bout non inférieur aux spécifications.									
• Maximum de 1/3 du diamètre de pourriture toléré.									
• Encoches d'abattage bien coupées.									
• Nœuds, bosses et loupes rasés à l'affleurement du tronc, aucune fourche acceptée.									
• Aucun corps étranger tels que acier, clou, chalumeau. Billes de pied provenant d'érablières ayant déjà été entaillées seront refusées.									
• Prix et spécifications pour le déroulage sont disponibles sur PrixBois.ca									
SCIAGE : Longueur 8 à 16 pieds									
<u>\$/Mmp - Table internationale 1/4 po</u>									
Érable	N°1	14 po et +/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.			600 \$/Mmp				
	N°2	10 à 13 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -, 1/3 de pourriture max.			500 \$/Mmp				
	N°3	10 po et +/2FC et +, + de 1/2 cœur			375 \$/Mmp				
	N°4	9 po/2FC et +, 1/2 cœur ou -; 10 po/1FC			350 \$/Mmp				
Merisier /	N°1	14 po et +/2FC et +			600 \$/Mmp				
Bouleau	N°2	10 à 13 po/2FC et +			450 \$/Mmp				
blanc	N°3	9 po/2FC et +; 12 po/1FC et +			385 \$/Mmp				
Érable Rouge	N°1	10 po et +/3FC et +, 1/2 du diamètre cœur ou -, écorce lisse			350 \$/Mmp				
	N°2	10 po et +/2FC et meilleures + 1/2 du diamètre de cœur			300 \$/Mmp				
Bois franc longueur hygrade : Bouleau blanc, Bouleau jaune, Érable à sure, Érable rouge.									
• Diamètre minimum de 12 po au gros bout. Diamètre minimum de 9 po au fin bout. 56 \$/Tonne imp. verte									
• Chaque tige doit contenir au minimum une bille de 8 pi.									
• Accepte un maximum de 10% d'éranle rouge par chargement.									
Bouleau blanc *	8 pi 6 po et +	6,5 po et +			68 \$/Tonne imp. verte				
* Courbure maximum 2 po.									

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

LONGUEUR		DIAMÈTRE au fin bout		PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)	
STELLA-JONES Rivière Rouge					
Philippe Fredette : (819) 986-8998, poste 1162, (819) 664-0423					
• Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production.					
• Possibilité de produire des poteaux de 32 et 37 pieds après entente au préalable avec l'acheteur.					
• Aucune carie, ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude. Courbure légère acceptée.					
Pin gris et pin rouge	62 pi	8 po et +		170 \$/poteau chemin (E)	
	57 pi	8 po et +		160 \$/poteau chemin (D)	
	52 pi	8 po et +		130 \$/poteau chemin (C)	
	47 pi	8 po et +		95 \$/poteau chemin (B)	
	42 pi	7 po et +		75 \$/poteau chemin (A)	
(A) Circonférence de 39 à 46 po, (B) de 42 à 48 po, (C) de 47 à 53 po, (D) de 48 à 54 po, (E) de 50 à 56 po, à 6 pi de la souche.					

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

	LONGUEUR	DIAMÈTRE au fin bout	PRIX livré à l'usine (sauf indication contraire)
ARBEC BOIS D'OEUVRE INC. , La Tuque, Mauricie Éric Boivin : (819) 523-2765 #3229			
• Tiges sélectionnées par l'acheteur, estimation gratuite. Surlongueur de 2 pieds.			
	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)
Pin gris et pin rouge	52 pi	48 po et +	9
	47 pi	44 à 47 po	9
	42 pi	41 à 43 po	8
	42 pi	39 à 40 po	8
	37 pi	35 à 38 po	7
			145 \$/poteau
			115 \$/poteau
			85 \$/poteau
			65 \$/poteau
			50 \$/poteau
LES CONSTRUCTIONS DE BOIS ROND LA CIME INC. , Stoneham, Québec François Bourboin : (418) 848-2679			
• Achat d'arbre en longueur seulement. Martelage des tiges en forêt à la charge de l'acheteur.			
• Diamètre minimum hauteur de poitrine (DHP) : 12 po			
Pin blanc			600 \$/Mppm
BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. , Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier Gaétan Couture : (418) 875-0571 ; Cell. : (418) 455-6540			
Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mppm
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mppm
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mppm
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mppm
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes

Milieus humides et hydriques

Formation Web par Zoom

Soyez avisés de la nouvelle réglementation sur les milieux humides et hydriques en forêt privée

Les nouveaux règlements encadrant les activités réalisées dans les milieux humides et hydriques sont entrés en vigueur le 31 décembre 2020.

Les activités sylvicoles présentent un risque environnemental moindre sur les milieux naturels que d'autres activités si les travaux respectent les saines pratiques d'intervention en limitant l'orniérage du sol forestier et en évitant de modifier le drainage.

Le nouveau régime d'autorisation environnementale tient compte de cet état de fait en permettant la réalisation de nombreuses activités sylvicoles dans les milieux humides et hydriques par l'adoption du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE). Ainsi, la majorité des interventions forestières font l'objet d'une exemption au régime d'autorisation environnementale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) lorsqu'on respecte toutes les conditions de réalisation.

Vous trouverez dans le tableau publié sur le site Web de la PPFQ la liste des activités exemptées ou pouvant bénéficier d'une déclaration de conformité. Voir la synthèse au <https://www.foretprivee.ca/nouvelles/synthese-des-reglements-encadrant-les-activites-realisees-dans-les-milieus-humides-et-hydriques-en-foret-privee/>

Des formations à venir sur les nouveaux règlements

Des formations seront organisées par vidéoconférence afin d'expliquer les nouveaux règlements. La Fédération des producteurs forestiers du Québec, Groupements forestiers Québec et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec collaborent avec le MELCC et le MFFP afin d'établir le contenu des formations. Les producteurs forestiers pourront participer à des formations régionales afin de bien comprendre le règlement et son application.

Formations Web par Zoom le 22 juin de 16 h à 17 h sur la nouvelle réglementation des milieux humides et hydriques

Les formations sont gratuites et ouvertes à tous. Vous devez obligatoirement vous inscrire par courriel avant le 21 juin à midi à sprfq@quebec.upa.qc.ca

Nouvelle réglementation des milieux humides et hydriques

Formation web par Zoom

Le 22 juin 2021 de 16 h à 17 h

Une nouvelle réglementation s'applique pour les travaux forestiers afin de mieux protéger les milieux humides et hydriques. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques présentera les nouvelles conditions à respecter pour les travaux de récolte, de construction de chemins et de traverses de cours d'eau.

Gratuite et ouverte à tous, mais l'inscription est obligatoire par courriel à : sprfq@quebec.upa.qc.ca avant le 21 juin à midi.

Plus d'informations sur la réglementation, consultez foretprivee.ca/mhh.



Consultation publique sur les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Une première MRC sur le territoire du Syndicat, soit celle de L'Érable, tiendra une consultation publique sur l'élaboration des actions de conser-

vation en lien avec le PRMHH. Il est important pour les propriétaires forestiers de faire valoir vos intérêts en participant à ces consultations publiques. Pour celle de la MRC de L'Érable, vous devez vous inscrire sur le site Web : www.patri-moinenaturel.ca

CONSULTATION PUBLIQUE sur l'élaboration des actions de conservation

22 juin	9 h 00 - MRC de Drummond 13 h 00 - MRC d'Arthabaska
23 juin	9 h 00 - MRC de Nicolet-Yamaska 13 h 00 - MRC de L'Érable



Sondage des propriétaires forestiers de la région de Québec

Une mise à jour essentielle pour mieux vous connaître

À la suite du sondage effectué auprès des propriétaires forestiers de la région de Québec, un enregistrement a été réalisé par M^{me} Diane Gilbert du Groupe AGÉCO afin de présenter les principaux résultats. Vous pouvez visionner la vidéo à partir du site Web du Syndicat au www.sprfq.qc.ca ou de la page YouTube du SPFRQ.

Ainsi, le portrait et les constats solides qui découlent de ce sondage vont permettre de guider le Syndicat, comme administrateur du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, dans la poursuite de ses actions.

Voici quelques constats généraux relevant des résultats du sondage.

1. La durée de possession des propriétés forestières est plus de 20 ans dans 70 % des cas.
2. Près de la moitié des propriétaires forestiers ont plus de 65 ans et 92 % sont des hommes. Par contre, il y aurait davantage de femmes dans les propriétaires âgés de 35 à 44 ans.
3. La plus grande motivation à posséder un boisé est la production de bois de chauffage, sciage ou pâte. Ensuite, ce sont le plaisir et les activités familiales.
4. Près des trois quarts des propriétaires forestiers résident à moins de 10 kilomètres de leur boisé.
5. Plus de la moitié visite leur propriété plus de 51 fois par année.
6. Près de la moitié des propriétaires forestiers ont un plan d'aménagement forestier signé par un ingénieur forestier.

7. 59 % des propriétaires ont fait ou fait faire des travaux d'aménagement au cours des cinq dernières années et parmi ceux-ci, près de la moitié ont fait appel à un groupement forestier de la région de Québec.

8. Au cours des cinq dernières années, 81 % ont récolté du bois de chauffage, sciage ou pâte. Parmi ceux qui ont récolté, 73 % ont récolté moins de deux voyages de bois.

9. Les trois principales motivations à récolter pour les propriétaires forestiers sont :

1. L'amélioration de ma forêt.
2. Le revenu obtenu pour mon bois.
3. La connaissance sur l'aménagement forestier.

10. Le journal *L'Information du forestier* est lu à plus de 90 % et les principaux sujets d'intérêts sont les marchés du bois, l'aménagement forestier et les travaux sylvicoles.

11. Le moyen de communication préféré des propriétaires forestiers demeure la poste.

12. La possibilité d'une participation virtuelle aux assemblées ou réunions d'information du Syndicat intéresse 37 % des propriétaires forestiers.

Nous remercions grandement les répondants au sondage. Vous aidez votre organisation à mieux vous connaître et défendre vos intérêts.

Les gagnants au tirage pour les deux scies mécaniques avec casque et pantalon de sécurité complet sont MM. Mario Champagne d'Inverness et Claude Talbot de Dosquet. Vous pouvez les apercevoir sur la photo ci-bas en compagnie de l'administrateur de leur secteur.



De gauche à droite, MM. Simon-Étienne Carbonneau, Mario Champagne, Claude Talbot et Réal Poirier.



Cette remise de prix a été faite avec la gracieuseté de votre Syndicat, de Location Maslot et de Garage Jean-Claude Simard à Baie Saint-Paul et de E. Turgeon Sport à Buckland.

Sur la photo à votre gauche, vous retrouverez, M. Samuel Tremblay de Location Maslot inc. à Baie Saint-Paul et le président du Syndicat, M. Gaétan Boudreault, qui recueille la scie mécanique.



* Groupe AGÉCO est actif depuis 20 ans dans les domaines de l'économie agricole et agroalimentaire, du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises. Il a développé une expertise particulière dans la réalisation d'enquêtes variées et est reconnu pour la production de résultats fiables. C'est d'ailleurs AGÉCO qui a réalisé la vaste consultation provinciale auprès des propriétaires de boisés en 2012, et dans les dernières années, le sondage auprès des producteurs de bois de la Beauce et celui dans la Côte-du-Sud.

www.sprfq.qc.ca



Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Financement : Le Fonds d'aménagement forestier

Direction : Vincent Lévesque, ing. f.

Responsable de la rédaction : Caroline Houde, ing. f.

Collaboration : Martin Bélanger, ing. f., Thérèse Julien et Michel Paradis, tech. f.

Montage : Michel Greco

Impression : Hebdo Litho

Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec

Tirage : 13 600 exemplaires

Dépot légal : 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)

Poste-publications :

Convention de la Poste-publications numéro 40032265

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au

Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2

Courriel : sprfq@upa.qc.ca